

Bachelier en informatique orientation informatique industrielle

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI

Tél : +32 (0) 71 41 94 40

Fax : +32 (0) 71 48 92 29

Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

II353 ADMINISTRATION DES SYSTEMES 2			
Code	TEIN3B53II	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Louis GOUWY (jean-louis.gouwy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement didactique de la formation.
La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de mettre en œuvre, d'une manière appropriée, des techniques et des méthodes avancées pour configurer un système informatique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**
 - 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence II 5 **Collaborer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système informatique**
 - II 5.3 Sur base des spécifications issues de l'analyse, mettre en œuvre une architecture matérielle
 - II 5.5 Assurer la sécurité du système
- Compétence II 6 **Collaborer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système automatisé dans des environnements industriels**
 - II 6.7 Assurer la sécurité du système

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de configurer un système de stockage donné.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIN3B53IIA Administration des Systèmes 2

24 h / 2 C

Contenu

- Organisation des données (étude de différents types de systèmes de fichiers)
- Techniques de stockage (RAID, LVM ou autre).

Démarches d'apprentissage

En présentiel et/ou à distance::

- Cours magistral
- Démonstrations
- Ateliers

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des ateliers au laboratoire.

Tous les logiciels de développement utilisés dans cette activité d'apprentissage sont entièrement gratuits et téléchargeables légalement sur le net.

Sources et références

Rohaut, S. (2014). *Linux : Préparation à la certification LPIC-1 : examens LPI 101 et LPI 102 : 47 travaux pratiques, 544 questions-réponses* (4e édition). Éd. ENI.

Bartolone, T. (2019). *Red Hat Enterprise Linux CentOS : Mise en production et administration de serveurs* (3e éd). Editions ENI.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Vidéos

Sites internet

Manuel électronique

Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session: les points seront attribués de manière suivante :

100 %: examen mixte

2ème session : tous les points sont remis en jeu à concurrence de:

100 %: examen mixte

Les crédits résiduels seront évalués de la manière suivante : identique à la deuxième session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre 2022.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation)

La note finale de cette Unité d'Enseignement est obtenue par la moyenne géométrique pondérée des notes des différentes Activités d'Apprentissage évaluées.

Cependant, lorsque le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est supérieur à 3, alors la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).